

• **RAPPORT D'ENGAGEMENT 2023**

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. La philosophie de l'engagement chez Ostrum AM et ses principes d'application	3
1.2. L'engagement en quelques chiffres	5
1.3. Les thématiques et axes prioritaires d'engagement	6
1.4. Principe d'escalade des engagements	7
2. ENGAGEMENT INDIVIDUEL : DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS OBLIGATAIRES ET LES ENTREPRISES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE	8
2.1. Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations	8
2.2. Un engagement actionnarial pour améliorer les pratiques	11
2.3. Les politiques sectorielles, signe d'un engagement fort	11
2.4. Décryptage de l'engagement individuel en 2023	12
2.5. Quelques exemples d'engagement en pratique	17
3. UNE POLITIQUE DE VOTE ACTIVE ET RESPONSABLE	20
4. DES INITIATIVES D'ENGAGEMENTS COLLABORATIFS	24
4.1. Les actions soutenues en 2023	25
4.2. Les autres initiatives qui perdurent en 2023	33
5. MISSIONS D'ÉLABORATION ET DE PROMOTION DES NORMES ESG	38
5.1. Nos pratiques d'investissement responsable	38
5.2. Participation à des groupes de travail	42



1. INTRODUCTION

1.1. La philosophie de l'engagement chez Ostrum AM et ses principes d'application

Investie depuis près de 40 ans¹ dans le développement durable et l'investissement socialement responsable (ISR)², Ostrum Asset Management s'attache à s'améliorer sans cesse et développer une politique RSE³ et de gestion en lien avec ses convictions.

Agir en tant qu'investisseur responsable, c'est accompagner les transformations de la société pour améliorer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Cet accompagnement passe nécessairement par un dialogue avec les émetteurs d'actions et d'obligations, afin de les engager à évoluer sur les questions ESG et, ainsi, garantir leur durabilité.



L'engagement est plus que jamais, pour Ostrum AM, un axe de développement prioritaire.

L'intégration systématique des critères ESG dans son analyse permet à Ostrum AM d'avoir une connaissance plus approfondie des entreprises dans lesquelles elle investit.

Au-delà de sa gestion, Ostrum AM s'appuie sur un dialogue en continu avec les entreprises dans lesquelles elle investit. Elle utilise notamment son pouvoir d'actionnaire, afin d'encourager les entreprises à plus de transparence, à l'amélioration des pratiques de gouvernance et à trouver des solutions économiquement viables et socialement responsables pour faire face aux enjeux E, S et G, à travers l'engagement actionnarial et le vote.

La politique d'engagement tient une place prépondérante dans nos politiques sectorielles et dans la mise en œuvre des obligations sociales et vertes (Green, Social et Sustainable Bonds)⁴. Le durcissement des seuils de notre politique sur le charbon en 2021 et la mise en œuvre de notre nouvelle politique sur le pétrole et le gaz en 2022 ont accéléré nos ambitions de dialogue et d'accompagnement des entreprises sur la construction d'un avenir durable pour les générations à venir. Ces politiques continueront à évoluer pour embarquer progressivement les entreprises vers de meilleures pratiques. Enfin, Ostrum AM engage également le dialogue avec les émetteurs d'obligations en en faisant un axe prépondérant d'engagement.

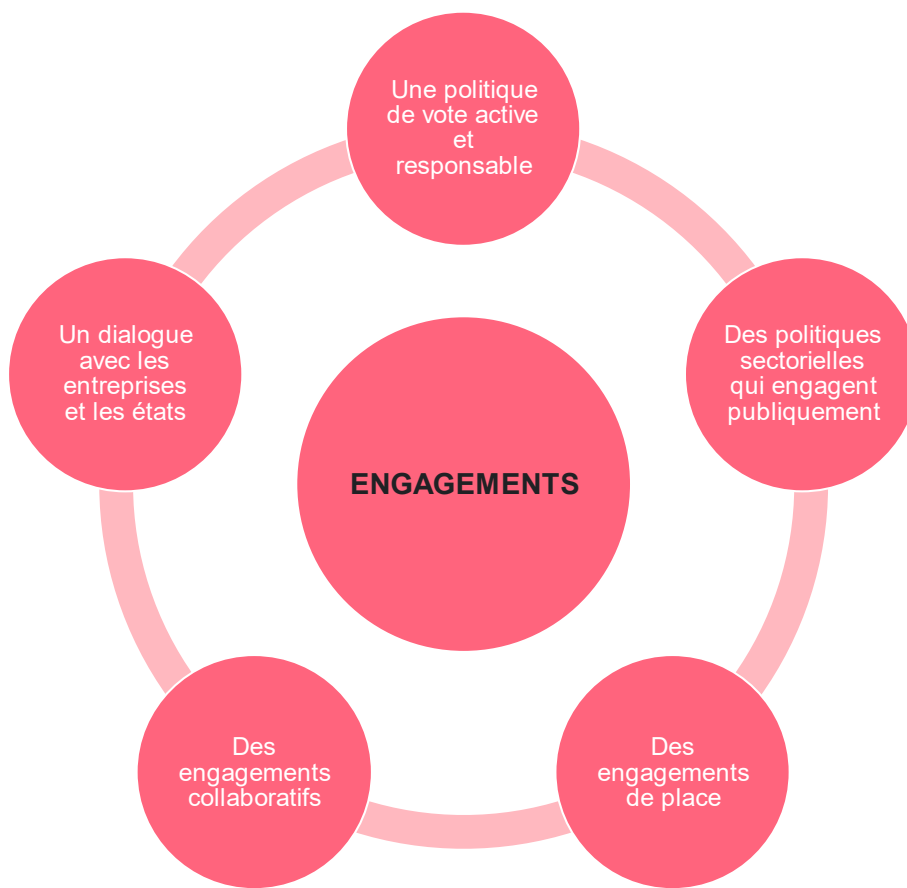
¹ Ostrum AM est issue de la filialisation, au 1^{er} octobre 2018, des gestions obligataires et actions d'Ostrum AM RCS Paris 329 450 738, précédemment Natixis AM. Le premier fonds socialement responsable proposé par Ostrum Asset Management, Natixis Impact Nord Sud Développement a été lancé en 1985. Un large éventail de fonds ISR et de solidarité sociale a depuis été développé.

² Pour les fonds présentés sous l'appellation « investissement socialement responsable », les décisions d'investissement sont fondées sur des critères sociaux, éthiques ou environnementaux, outre les critères financiers traditionnels.

³ Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

⁴ Obligations Vertes, Sociales et Durables.

Ainsi, Ostrum AM suit une politique d'engagement qui s'articule autour de cinq formes :



Notre politique d'engagement est disponible sous le lien suivant :

[Notre documentation RSE et ESG | Ostrum Asset Management](#)

1.2. L'engagement en quelques chiffres

Les convictions d'Ostrum AM sont notamment portées à travers l'engagement qui se matérialise par le dialogue individuel avec les émetteurs, les initiatives collaboratives et par le vote.



**UN DIALOGUE
CONSTANT AVEC LES
ENTREPRISES**

197

engagements* ont
été réalisés

99

entreprises ont fait
l'objet d'une mission
d'engagement

128

réunions et contacts** avec
les entreprises

dont

58

avec les émetteurs du Fixed
income (hors GSS***)



**UNE POLITIQUE DE
VOTE ACTIVE ET
RESPONSABLE**

97 %

de votes exprimés
sur l'univers votant,

dont

8 %

désapprouvés

15

Say on Climate votés aux
assemblées générales,

dont

27%

désapprouvés



**DES INITIATIVES
D'ENGAGEMENTS
COLLABORATIFS**

14

**Initiatives
collaboratives** en 2023,

dont

6

nouvelles

Concernant 5 **Objectifs de
Développement Durable
(ODD)**



Source : Ostrum AM au 31/12/2023. * Une rencontre peut aboutir à plusieurs engagements.

** Sur des sujets financiers et extra-financiers. *** Green, Social & Sustainable Bonds

1.3. Les thématiques et axes prioritaires d'engagement

Ostrum AM a identifié 8 thématiques d'engagement environnemental, social et de gouvernance, transverses aux gestions actions et obligataires.

Nos thématiques et axes d'engagement prioritaires :

<p>1. Participer à la réduction du changement climatique et s'y adapter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En réduisant les émissions de CO₂ afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 • En gérant les risques physiques et de transition 			
<p>2. Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En optimisant la gestion des ressources • En agissant pour préserver la biodiversité 			
<p>3. Valoriser le capital humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En maintenant de bonnes relations avec les salariés • En veillant à la santé et la sécurité du personnel et des prestataires 			
<p>4. Renforcer les relations avec les parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En garantissant le respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement • En maintenant de bonnes relations avec les communautés locales 			
<p>5. Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En assurant la sécurité et la santé des consommateurs • En veillant à la sécurité de leurs données 			
<p>6. Assurer l'éthique des affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En déployant une politique anti-corruption • En garantissant une politique fiscale transparente 			
<p>7. Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En mettant en place une gouvernance équilibrée • En rendant la politique de rémunération transparente 			
<p>8. Améliorer la transparence des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En facilitant l'accès aux données financières et extra-financières 			

Source : Ostrum AM

Ces thématiques d'engagement sont communes à l'ensemble des gestions d'Ostrum AM. **Certaines sont privilégiées par les équipes de gestion obligataires (Fixed Income) et portées par les analystes crédit, et d'autres par les équipes de gestion Actions.**

Néanmoins, toutes les thématiques ne font pas l'objet d'un engagement spécifique de la part des équipes de gestion. En effet, certaines sont considérées comme essentielles et font partie du dialogue permanent et/ou ne font pas l'objet de données suffisantes à ce stade pour ouvrir le dialogue avec les entreprises. Ces thématiques peuvent cependant être majeures dans notre évaluation de la politique RSE des entreprises. Elles sont donc particulièrement surveillées à travers notre **politique de suivi des controverses**. Ostrum AM veille ainsi à ce que tout émetteur faisant l'objet d'une controverse soit particulièrement étudié selon les procédures en vigueur.

L'existence d'un Comité Worst Offenders¹ (qui regroupe la Gestion, la Direction des Risques et la Direction de la Conformité), avec un processus très encadré, nous permet d'évaluer la gravité des controverses par rapport aux standards internationaux communément établis (Global UN Compact, OCDE). Le comité décide de l'exclusion des portefeuilles des émetteurs qui présentent une controverse très importante. Si le comité estime que la controverse ne justifie pas une exclusion des portefeuilles, mais que celle-ci mérite tout de même un suivi, l'émetteur sera placé sur la « Watch list » et fera donc ainsi l'objet d'une surveillance, et donc d'un engagement.

Certaines de ces controverses, pertinentes au regard de nos thèmes et axes prioritaires cités précédemment, sont aussi abordées à travers nos différents engagements collaboratifs.

1.4. Principe d'escalade des engagements

Le principe d'escalade repose sur la question : **Comment gérer les retours de l'engagement ?**

Il n'existe pas de réponse simple à cette question, car elle dépend du contexte.

Dans une grande partie des cas, l'engagement sert de base à un monitoring de la société, qui prend fin lorsque nos experts – analystes crédit et gérants-analystes action – estiment que l'entreprise a apporté une solution pérenne à un enjeu particulier. Cela peut être le cas pour la remédiation des facteurs ayant provoqué une controverse grave, par exemple.

Cependant certains sujets sont plus complexes et plus longs à résoudre : l'adéquation de la stratégie climatique aux enjeux du changement climatique et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 est un sujet d'engagement sur une longue période. Dans ce cas, nos experts seront amenés à étudier de près les progrès de la société dans le contexte de son secteur (et de ses pairs), et de questionner les points sur lesquels elle ne serait pas assez efficiente ou transparente.

Cette analyse sert aussi l'évaluation de l'émetteur et peut orienter la recommandation des experts.

Dans certains cas, un retour défavorable de l'engagement peut nous amener à exclure un émetteur de nos investissements : par exemple lorsque ses pratiques sont en contradiction avec les normes internationales

¹ Les pires contrevenants.

(en lien avec nos politiques normatives, telles que les Worst Offenders ou les armes controversées), ou lorsqu'elles ne sont pas en adéquation avec nos engagements, tels que la sortie du charbon en 2030 (Politique Charbon).

Lorsqu'un engagement est réalisé dans la durée (comme les engagements au titre du climat), nous nous efforçons de faire un suivi au minimum annuel, afin d'actualiser nos vues à la lumière des progrès accomplis.

Qu'est-ce que nous évaluons ?

Nous évaluons les entreprises avant tout sur les résultats délivrés obtenus. Pour ce faire, nous établissons des trames d'engagement ou des questionnaires ciblés (particulièrement dans le cadre des campagnes d'engagement liées à nos politiques). Ces questionnaires doivent nous permettre d'évaluer le plus objectivement possible la qualité des réponses apportées.

Dans le cadre de nos engagements climatiques, par exemple, nous établissons des questionnaires précis sur les ambitions des entreprises relatifs à la neutralité carbone, la mise en œuvre de ces ambitions (avec des indicateurs clés à reporter), et la gouvernance associée à ces ambitions (comment elles s'incarnent dans l'entreprise, leur suivi et les incitations diverses qui sont déployées pour qu'elles se déploient avec succès).

Toutefois, dans notre évaluation, nous ne prenons pas uniquement en compte les résultats, mais aussi la réactivité des entreprises et leur capacité à communiquer le plus d'informations précises en lien avec les enjeux soulevés.

2. ENGAGEMENT INDIVIDUEL : DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS OBLIGATAIRES ET LES ENTREPRISES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

En tant que société de gestion engagée, Ostrum AM porte son attention sur l'ensemble des entreprises dans lesquelles ses portefeuilles sous gestion sont investis, que ce soit au titre des actions ou des obligations. Elle dialogue, non seulement pour accompagner les émetteurs à respecter ses politiques sectorielles et, ainsi, éviter de les exclure, mais aussi, plus globalement, sur les sujets ESG des différents axes de sa politique d'engagement.

2.1. Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations



Les investisseurs obligataires ne sont certes pas des actionnaires, mais en tant que créanciers, à travers des obligations corporate et souveraines, ils peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'investissement responsable.

UN PRI ¹



¹ Source : Les PRI - <https://www.unpri.org/>

Dialoguer avec les émetteurs d'obligations sur l'ensemble des sujets sociaux, environnementaux et de gouvernance permet notamment de :

- mieux gérer les risques ESG matériels¹ ;
- renforcer la transparence et la qualité des informations qu'ils publient au sujet des enjeux ESG ;
- améliorer leurs pratiques, afin de promouvoir des objectifs financiers ou non financiers.











Dans le cadre de notre analyse préalable (« due diligence »), les équipes de Gestion d'Ostrum AM tiennent des **réunions et conférences téléphoniques** avec les émetteurs d'obligations. Ce dialogue peut être engagé, soit avant l'investissement, soit lorsque le titre est déjà détenu en portefeuille dans le cadre du suivi des investissements.

L'objectif est d'anticiper les risques ESG, mais le dialogue peut parfois intervenir en réaction à des problèmes qui ont déjà affecté l'émetteur (controverse spécifique). Les résultats sont systématiquement partagés avec les équipes d'investissement.

• Focus sur les engagements souverains

Les engagements souverains permettent aux investisseurs d'engager le dialogue et de travailler de manière collaborative avec les décideurs politiques pour inciter les gouvernements à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les principes de l'ONU, s'aligner sur les Accords de Paris et répondre aux enjeux de la biodiversité.

En 2023, Ostrum poursuit son ambition de renforcer ses initiatives en matière d'engagements souverains. Elle a engagé auprès de cinq émetteurs souverains : la Turquie, la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Australie.

Engagements avec des émetteurs souverains			
Pays émetteur	Score SDG Index	ODD sur lesquels travailler	Sujets abordés
Turquie 21/03/2023	70.8/100	 	Changement climatique Transition juste
Grèce 06/09/2023	78.4/100	 	Changement climatique (feux de forêt et intensité carbone) Évasion fiscale Transition juste
Irlande 07/11/2023	80.1/100	  	Fiscalité des entreprises Changement climatique Transition juste Économie circulaire
Portugal 09/11/2023	80/100	 	Fiscalité Logement
Australie 10/11/2023	75.9/100		Politique sur le charbon Transition juste

¹ Un élément ESG est considéré comme « matériel » s'il a un impact positif ou négatif sur le profil de risque de crédit d'une entreprise, ainsi qu'une probabilité d'occurrence relativement élevée dans notre horizon d'investissement.

L'engagement : une nécessité pour les Obligations vertes, sociales ou durables

Fin 2023, les encours investis par Ostrum AM dans des obligations vertes, sociales et durables, ainsi que dans des obligations liées au développement durable (sustainability-linked bonds), étaient de 35 milliards €. Ces investissements visent à promouvoir une économie plus responsable, tant d'un point de vue environnemental que social. Les analystes Green, Social, Sustainability et Sustainability-linked (GSSS) bonds d'Ostrum AM ont notamment **rencontré les émetteurs** sur le thème 15 – Garantir la transparence des données financières et extra-financières. En effet, les analystes dialoguent avec les sociétés émettrices, afin que celles-ci communiquent de manière transparente les informations nécessaires à une bonne appréhension de la qualité des instruments émis. De plus, ils consacrent un temps d'échange aux aspects sur lesquels les émetteurs pourraient s'améliorer en matière d'émission de GSSS bonds, afin de promouvoir de bonnes pratiques de marché.

En 2023, les sujets d'engagement étaient :

- Les pratiques des émetteurs en matière de transparence et de cohérence des informations communiquées au moment de l'émission et dans le cadre des rapports annuels d'allocation et d'impact. L'objectif étant de s'assurer de notre bonne compréhension de la nature des projets (re)financés, ainsi que de leurs impacts effectifs (ou, le cas échéant, de s'assurer de notre bonne compréhension des indicateurs clés de référence, ainsi que des objectifs de performance de durabilité associés).
- Le niveau d'exigence et de clarté des définitions des catégories de projets éligibles, telles que publiées dans le framework par les émetteurs. Une référence aux activités et aux critères d'examens techniques définis par la Taxonomie européenne étant valorisée.
- Les stratégies de développement durable des émetteurs et leur niveau d'ambition. Une attention particulière est portée à la cohérence de l'émission d'obligations durables avec ces stratégies, ainsi qu'à la contribution de l'obligation durable à l'atteinte des objectifs environnementaux et sociaux de l'émetteur.



2.2. Un engagement actionnarial pour améliorer les pratiques

Ostrum AM prend très au sérieux son rôle en tant qu'actionnaire actif et impliqué et, à ce titre, se doit d'établir un dialogue constructif avec ses sociétés en portefeuille. Ses équipes internes entrent fréquemment en contact avec les grands émetteurs qui composent le cœur et le socle de ses actifs sous gestion. Ce dialogue est fondé sur une analyse soutenue de l'Investissement responsable qui scrute les pratiques des sociétés, repère leurs principaux enjeux sectoriels et identifie des points d'amélioration possibles. Ce processus inclut en particulier une évaluation des pratiques ESG des émetteurs en amont des assemblées générales où seront exercés les droits de vote.

L'objectif est d'attirer l'attention de chaque émetteur sur les risques ESG qu'il aurait négligés ou sous-estimés et de partager certaines bonnes pratiques ESG avec l'entreprise. Les domaines d'amélioration recensés et les résultats précis éventuellement attendus sont dûment communiqués à l'entreprise, soit verbalement, soit par écrit, afin de l'encourager à progresser. Tout changement fait l'objet d'un suivi dans le temps, afin que l'amélioration de l'émetteur puisse être mesurée et son évaluation ESG corrigée en conséquence.

2.3. Les politiques sectorielles, signe d'un engagement fort

Ostrum AM a continué la mise en place des politiques sectorielles d'exclusion qui permettent un engagement fort de nos équipes.

À fin 2023, conformément avec la GCLE (Global Call Exit List) nous avons abaissé les seuils de 20% à 10% de la production d'énergie générée par le charbon ainsi que de son chiffre d'affaires. Ce nouveau durcissement est applicable à partir du 1^{er} janvier 2024 et permettra de renforcer le dialogue avec les émetteurs ne respectant pas leurs objectifs climatiques.

CHARBON

Ostrum AM exclut les entreprises qui développent de nouvelles capacités charbon, ainsi que celles qui n'ont pas défini de plan de sortie du charbon conforme à l'Accord de Paris. Ostrum AM exclut également les entreprises dépassant les seuils suivants :

- 10 % de chiffre d'affaires issu de la production d'énergie générée par le charbon;
- 10 M de tonnes de production annuelle de charbon thermique;
- 5 GW de capacité installée;
- 10 % de la production d'énergie générée par le charbon.

Depuis 2021, le durcissement progressif de notre Politique sectorielle de sortie du charbon nous a permis d'exclure de nos portefeuilles **5 entreprises**.

5

Entreprises exclues de nos portefeuilles

En parallèle, Ostrum AM a établi une nouvelle Politique Pétrole et Gaz en 2022. Cette politique vise à renforcer les engagements d'Ostrum AM en matière de protection de l'environnement et à établir des critères stricts pour les activités qui sont encore en cours. La mise en œuvre de cette politique montre la détermination et l'engagement d'Ostrum AM à être à la pointe de la transition bas carbone.

PÉTROLE ET GAZ

Depuis 2022 Ostrum AM opère une sortie complète, d'ici 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées* :

- elle cesse d'investir dans des sociétés qui réalisent 10 % ou plus de leur production en volume dans ces catégories. Cette politique s'étend aux entreprises impliquées dans toute la chaîne de valeur de la production (exploration, développement, et de facto, une partie significative de la chaîne aval);
- elle met en œuvre une politique de vote et d'engagement à la fois sur le non conventionnel/ controversé et sur le conventionnel.

La politique sera évolutive dans le temps avec un durcissement des seuils progressif pour accompagner les entreprises dans leur transition tout en maintenant un degré d'exigence élevé.

L'ensemble de nos engagements individuels ou collaboratifs, ainsi que nos politiques sectorielles ou d'exclusion (charbon, pétrole & gaz, tabac, et l'élargissement de sa politique sur les armes controversées...) permettent de cibler et de contribuer à certains Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD liés au climat et à la biodiversité nous permettent également d'identifier les risques de durabilité, comme l'exigent les réglementations européenne (Règlement SFDR) et française (loi Énergie climat).

Le détail du lien avec les ODD, ainsi que la déclinaison aux actions et au Fixed income et les engagements collaboratifs sont décrits dans notre politique d'engagement¹.

* En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques, les catégories non conventionnelles/controversées ont été définies comme étant celles qui s'appuient sur des procédés de fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ou qui reposent sur les forages offshore ultra-profond, des forages en Arctique, ainsi que sur l'extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd.

¹ Pour plus d'informations : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#vote-et-engagement>

2.4. Décryptage de l'engagement individuel en 2023

Chiffres-clés

197 engagements ont été conduits auprès de **99** sociétés différentes.

- **128** réunions et contacts, sur des sujets financiers et extra-financiers, ont été menés avec les entreprises ;
- dont **58** avec les émetteurs du Fixed Income (hors GSS).

Principales **thématiques de dialogue** en 2023 :

**Thématiques
environnementales**



- Participer à l'atténuation et s'adapter au changement climatique
- Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental

Thématiques sociales



- Valoriser le capital humain
- Renforcer les relations avec les parties prenantes
- Garantir l'équilibre des pouvoirs et des rémunérations

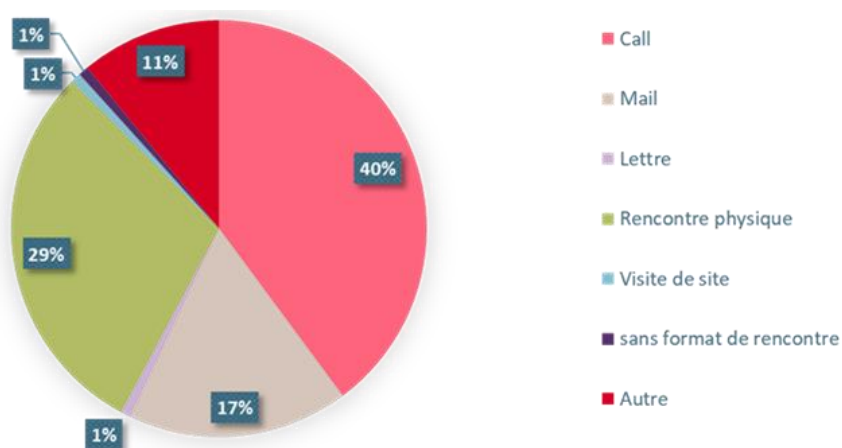
**Thématiques de
gouvernance**



- Améliorer la transparence de l'information
- Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données
- Assurer l'éthique des affaires

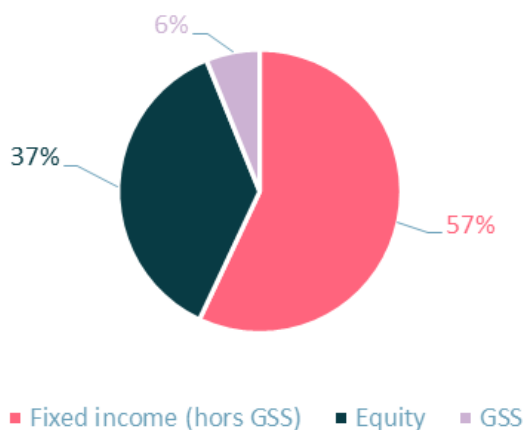


Principaux formats de rencontres :



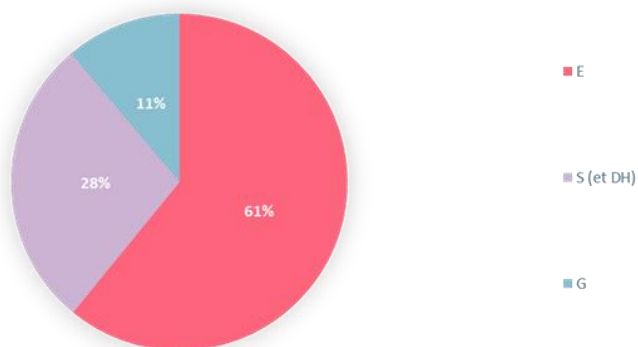
Source : Ostrum AM

Répartition des engagements par classe d'actifs :



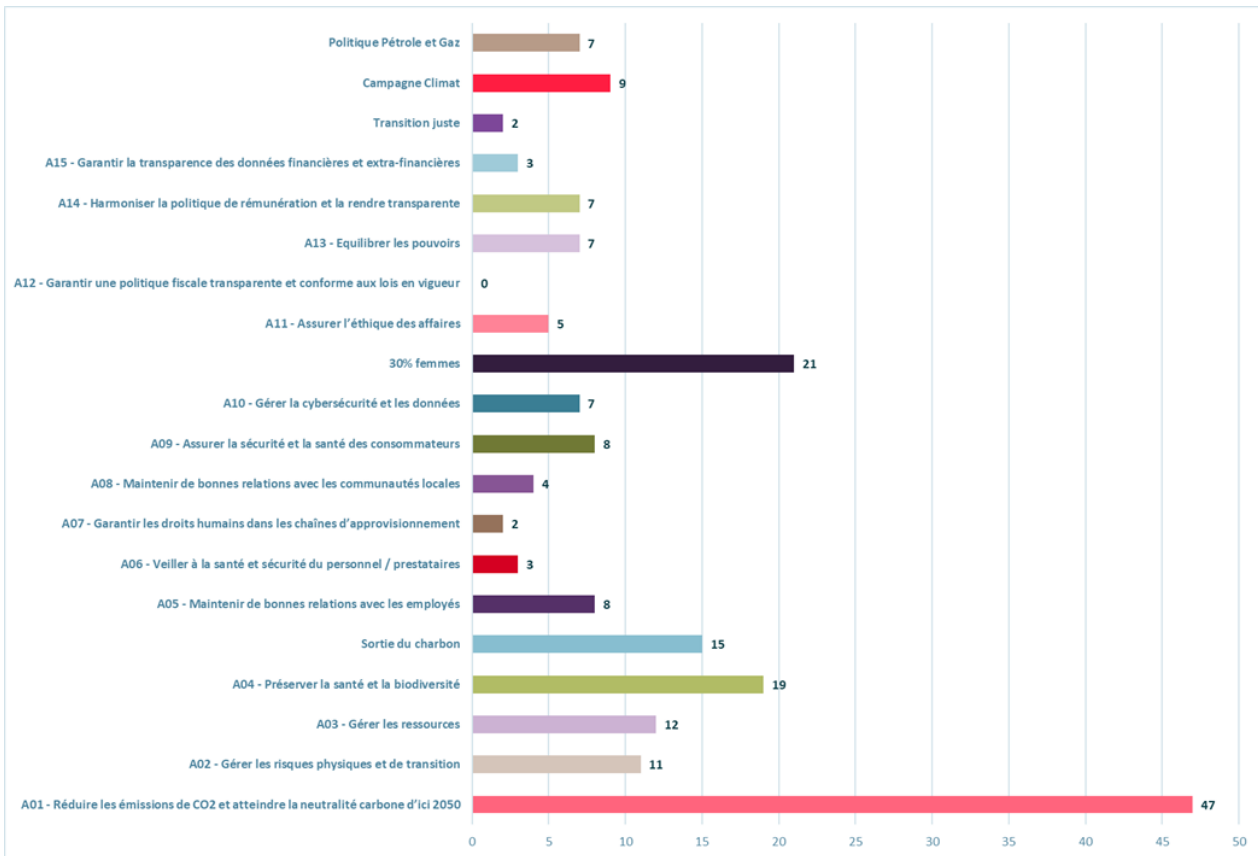
Source : Ostrum AM

Répartition des engagements par piliers ESG :



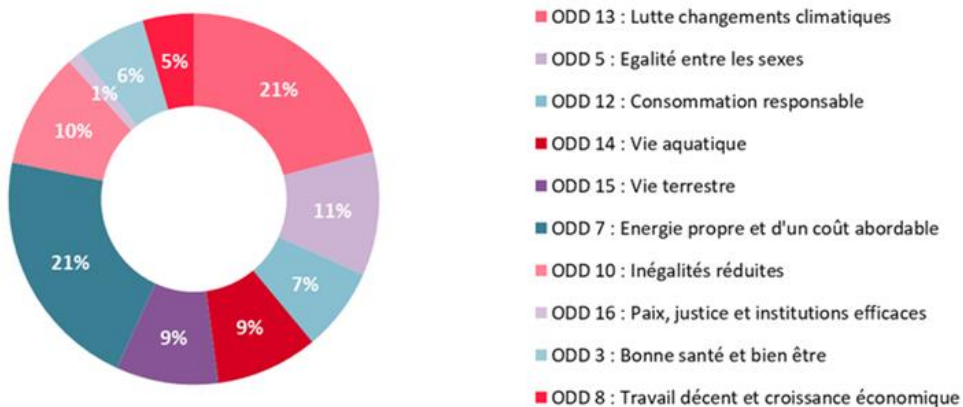
Source : Ostrum AM

Répartition des engagements **par axe** :



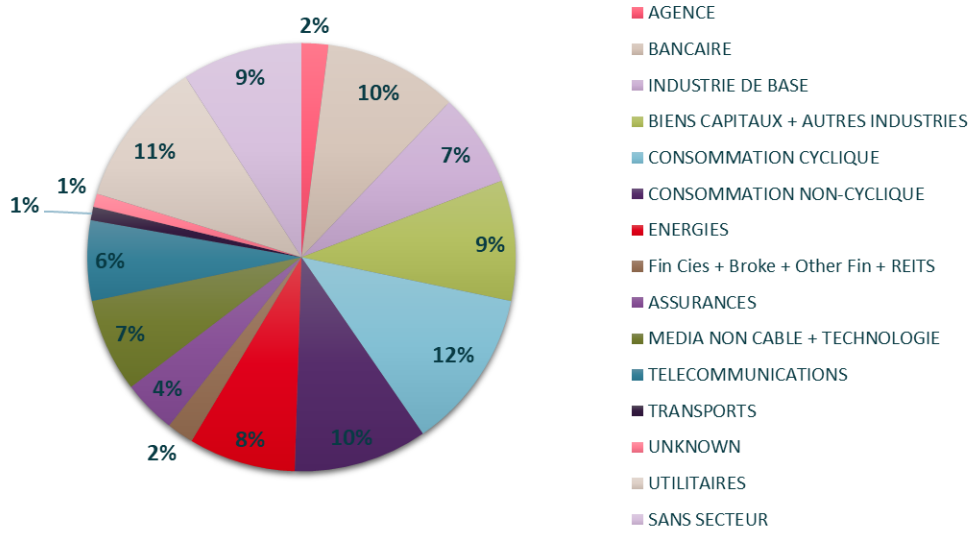
Source : Ostrum AM

Répartition des engagements **par ODD** :



Source : Ostrum AM

Répartition par secteur :



Source : Ostrum AM



2.5. Quelques exemples d'engagement en pratique

Le dialogue avec les émetteurs a pour vocation de faire évoluer les pratiques. Nous avons souhaité, dans ce chapitre, donner quelques exemples concrets de prise en compte, par les entreprises, des enjeux environnementaux.



Royal Philips NV est une société multinationale néerlandaise spécialisée dans les domaines de santé, notamment l'équipement d'imagerie & thérapie guidée par l'image, les soins connectés, et les soins de santé grand public.

Nous avons eu l'occasion d'**engager le dialogue avec la société concernant les problèmes de sécurité des produits qui ont un impact négatif sur la santé des patients et des consommateurs.**

Depuis 2021, Philips a rencontré un **problème de sécurité de ses produits, lorsque l'entreprise a dû procéder à un rappel de 5,5 millions d'unités Respironics dans le monde.** Ce produit dont l'objectif est d'aider à respirer pendant le sommeil, est associé à un risque pour la santé, en raison de la mousse présente dans certains appareils de ventilation.

Ostrum AM considère que **les mesures de remédiation et les engagements pris par Philips sont nécessaires pour assurer la sécurité du produit** qui est un enjeu primordial pour une entreprise de produits de santé et a interrogé la société à ce sujet.

Lors des échanges, Philips a détaillé les conditions du décret de consentement signé avec le régulateur américain. **Il établira notamment un plan d'action pluriannuel avec des jalons visant à améliorer la surveillance de la gestion et l'évaluation des risques.**

Le groupe a également détaillé les mesures de remédiations prises au-delà des rappels de produits : **la sécurité des patients figure dorénavant parmi les priorités de l'entreprise.** L'examen de la sécurité de produits est désormais intégré à chaque business unit avec un comité mensuel. Un Responsable qualité et sécurité des patients a été nommé et fait désormais partie du board.

Le plan d'intéressement à long-terme des dirigeants comprend désormais un engagement ESG. Pour les incitations annuelles, 30 % sont associés avec des objectifs non-financiers.

En termes d'investissement, cet émetteur représente des montants significatifs.

Source : Ostrum AM



Téléperformance (TEP), est un leader mondial des centres d'appel, présent dans 88 pays. Depuis 2017, la multinationale a également développé une activité de modération de contenu. En novembre 2022, le titre perdait plus de 35 % en une journée, suite à une controverse en Colombie. **L'entreprise a été accusée de pratiques antisyndicales et de mauvaises conditions de travail sur son site colombien.**

Nous avons eu l'occasion d'**engager le dialogue** avec la société Téléperformance sur ces questions. Après plusieurs discussions avec l'entreprise, **Ostrum AM constate une réactivité de cette dernière sur le sujet et une remédiation**, notamment relative au respect du droit syndical dans les différentes implantations du groupe et au traitement des salariés.

En 2023, Téléperformance, a signé un accord-cadre avec UNI Global, envoyant des signaux positifs sur la volonté de l'entreprise de remédier à la controverse.

L'accord a commencé à être mis en œuvre dans les 5 premiers pays identifiés comme les plus à risques (Colombie, Jamaïque, Roumanie, Pologne, Salvador). Il est prévu que tous les 9 mois, 5 nouveaux pays seront concernés.

La mise en place d'une remédiation efficace semble être en bonne voie, même s'il existe encore une marge d'amélioration.

Source : Ostrum AM



DNB est la plus grande banque norvégienne. DNB a une exposition importante au marché immobilier résidentiel norvégien et est également exposée au secteur du pétrole et du gaz.

Étant donné cette exposition, **nous avons ouvert le dialogue avec la banque afin de mieux comprendre comment celle-ci intègre les risques climatiques dans son modèle économique et de discuter de ses ambitions climatiques.**

Nos dialogues avec DNB ont porté sur différentes thématiques liées au climat (ambition climatique, plan d'action sous-jacent, gouvernance climatique). **Les ambitions de DNB se sont considérablement renforcées entre nos deux dialogues, suite à de nouveaux objectifs fixés dans le plan de transition en 2023.**

En parallèle, Ostrum AM a également discuté avec l'émetteur, afin de comprendre comment ces émissions d'obligations vertes contribuent à l'atteinte de sa stratégie climatique.

DNB a pour objectif global d'atteindre la neutralité carbone dans ses portefeuilles de prêts et d'investissement d'ici 2050. DNB ne fait néanmoins pas partie de l'alliance Net Zero Banking Alliance (NZBA), contrairement à ses pairs scandinaves. Pour DNB, les exigences de la NZBA liées à la thématique Pétrole & Gaz ne sont pas suffisamment claires.

Malgré la non-adhésion à cette alliance, DNB a publié plusieurs cibles de décarbonisation de son portefeuille de prêts : prêts hypothécaires résidentielles, coopérative immobilière, immobilier commercial, transport maritime, véhicules automobiles, Acier et Pétrole et Gaz (O&G). Ces cibles couvrent désormais 70 % des émissions financées de leur portefeuille de prêt. Nous jugeons cela comme une très bonne évolution vers de bonnes pratiques de marché.

La politique d'exclusion sectorielle de DNB n'évoluera pas à court terme étant donné le poids du pétrole et du gaz dans l'économie norvégienne et le statut de DNB comme le plus grand prêteur de l'économie domestique.

Afin de soutenir ses clients dans leur transition, DNB discute avec ceux dont la trajectoire de transition est jugée trop faible et également avec les secteurs à forte intensité de carbone qui n'ont pas de plan de transition.

DNB vise à financer et faciliter des activités durables d'une valeur de 1 500 milliards (NOK) d'ici 2030.

Concernant l'intégration des problématiques climatiques dans sa gouvernance, l'ensemble du conseil se conforme à un tableau de bord ESG. Par ailleurs, la stratégie climatique est reflétée dans la rémunération variable du conseil d'administration.

Ainsi, bien que DNB soit contrainte par l'environnement opérationnel dans lequel la banque se trouve (le pétrole et le gaz sont essentiels pour l'économie norvégienne), nous apprécions la transparence de DNB et ses efforts en termes d'engagements climatiques. L'évolution de ces trajectoires de décarbonisation de son portefeuille de prêt et notamment de sa cible Pétrole & Gaz pourrait amener à de nouveaux engagements climatiques.

Source : Ostrum AM

3. Une politique de vote active et responsable

Ostrum AM applique une **politique de vote rigoureuse et exigeante** dans l'exercice de ses droits de vote aux assemblées d'actionnaires, dans le cadre d'un univers de vote complet, où sont abordées les questions sociales et environnementales, ainsi que les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. Ostrum AM met à disposition tous les votes aux assemblées générales auxquelles nous avons participé.

Pour 2023, nous pouvons afficher les chiffres suivants pour l'ensemble des portefeuilles détenus par Ostrum AM au 31/12/2023 :

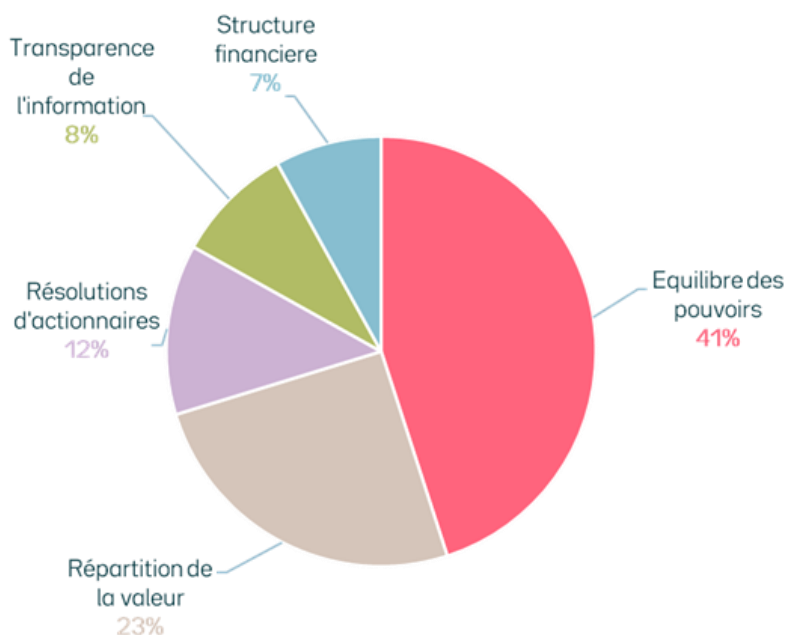
- **Taux de participation** d'Ostrum AM aux assemblées générales : **97 %**
- Votes réalisés selon la politique de vote 2023 d'Ostrum AM :

Assemblées Générales	1 177
Résolutions votées	18 037
Part de résolutions approuvées	89 %
Part de résolutions désapprouvées	8 %
Part d'abstention	3 %

Ostrum Asset Management met particulièrement l'accent sur **la robustesse des instances** de gouvernance au sein des sociétés en portefeuille. La **transparence de la donnée, l'exigence concernant les objectifs, la prise en compte des enjeux extra-financiers, le caractère raisonnable des montants octroyés**, ont été activement scrutés.

Ostrum Asset Management a également intégré les **engagements de ses politiques sectorielles** dans ses décisions de vote, notamment en ce qui concerne les questions de stratégie climatique liées aux secteurs Pétrole & Gaz et du charbon.

En matière de contestation, la répartition des thématiques de résolutions auxquelles Ostrum s'est opposé est la suivante :



Focus sur les résolutions climat (*Say on Climate et résolutions d'actionnaires*)

Les résolutions climat ont fait l'objet d'une analyse de cohérence détaillée, notamment sur les éléments suivants :

- la présence d'objectifs de court, moyen et long termes, sur des périmètres pertinents ;
- une stratégie claire en vue d'atteindre ces objectifs avec, si possible, un plan d'action quantifié (CapEx) ;
- une transparence de l'information nécessaire pour comprendre les enjeux et les avancées de l'entreprise ;
- une gouvernance conçue pour atteindre ces objectifs climatiques : compétence du conseil d'administration, dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise, responsabilisation et intéressement des dirigeants.

a) Say on Climate

Cette année, le nombre de Say on Climate a diminué par rapport à 2022, avec 23 propositions au niveau mondial (dont 15 sur le périmètre de vote d'Ostrum AM), contre 40 l'an passé. Il est intéressant de noter qu'aucun Say on Climate n'a été proposé par des sociétés nord-américaines, en lien avec un contexte de rejet de certaines thématiques climatiques, et plus largement ESG. Le taux de soutien de ce type de résolution est resté stable, à 89 %. Ostrum en a soutenu 73 %.

Brève revue des 4 *Say on Climate* auxquels Ostrum AM s'est opposée :

27 %

Taux d'opposition aux Say on Climate

Say on Climate		
Assemblée générale	Secteur	Commentaire
Covivio	Immobilier	Pas d'objectifs fixés au-delà de 2030.
Klépierre	Immobilier	L'absence de cibles de réductions d'émissions absolues, le manque de détails sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs 2030 et l'absence d'engagement après 2030, sont les éléments manquants de cette résolution.
TotalEnergies	Énergie	Le plan climat de TotalEnergies ne respecte cependant pas certains des éléments clés de notre politique Oil & Gas (Pétrole et Gaz) et ne peut donc obtenir un vote « pour », ni même une abstention.
Vallourec	Énergie	La société ne s'engage pas à la neutralité en 2050, les objectifs court-terme fixés ont, en réalité, déjà été atteints et les objectifs de long-terme reposent beaucoup trop sur la capture du carbone.

b) Résolutions climat d'actionnaires

93 %

*Taux de soutien des résolutions
climat d'actionnaires*

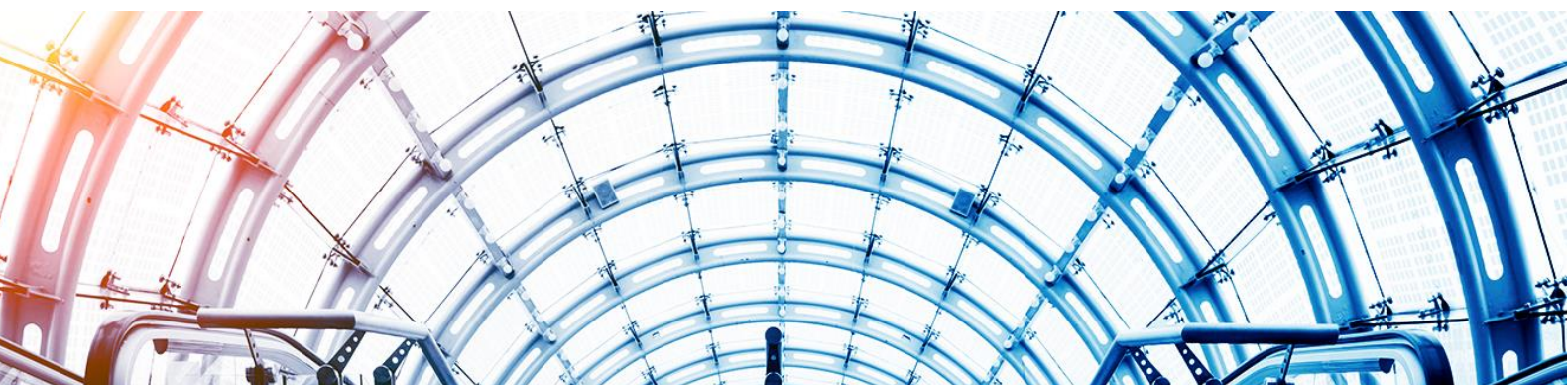
Le nombre de résolutions climat externes (proposées par les actionnaires) est, en revanche, resté soutenu au niveau mondial, avec environ 90 résolutions proposées, dont **57** sur le périmètre de vote d'Ostrum Asset Management, en augmentation par rapport à 2022 (74 résolutions). Depuis 2 ans, cependant, le taux de soutien a eu tendance à refluer. De 35 % de soutien en 2021, ce taux est passé respectivement à 28 %, puis 17 %, en 2022 et 2023. Ostrum Asset Management, très engagée sur cette thématique, a soutenu **93 %** des résolutions.

Les raisons de cette baisse sont variées :

1. la multiplicité des résolutions et le dépôt répété d'année en année des mêmes résolutions, par les mêmes groupes, a tendance à diluer leur portée pour l'actionnaire ;
2. les résolutions d'actionnaires étant plus fréquentes aux États-Unis, ce pour des raisons juridiques, la faible priorité – voire l'hostilité – portée aux sujets ESG a entraîné une réduction du taux de soutien à ces résolutions.

Si la tendance est à la baisse aux États-Unis, le taux de soutien a eu tendance à augmenter en Europe. Celui-ci est passé de 5 % à 25 % entre 2022 et 2023.

Pour plus d'informations, se référer à notre rapport sur l'exercice des droits de vote 2023 : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-e>



4. Des initiatives d'engagements collaboratifs

La volonté de cohérence globale affichée par Ostrum Asset Management la pousse à aller au-delà de l'engagement individuel porté par les équipes de gestion.

C'est pourquoi, chaque année, elle s'engage dans des actions collaboratives qui font écho à ses convictions.

L'engagement collaboratif consiste à identifier des pratiques controversées au niveau d'un secteur ou d'un groupe d'entreprises et à engager le dialogue pour demander plus de transparence et, le cas échéant, l'évolution des pratiques.

Afin de renforcer la capacité d'influence des investisseurs responsables, l'engagement est conduit avec d'autres investisseurs, pour inciter les émetteurs à apporter des changements précis et mesurables dans un délai déterminé. L'engagement peut également être conduit au niveau des associations sectorielles et/ou des politiques publiques.

Le dialogue sera formalisé, soit par une lettre personnalisée et signée de tous les investisseurs impliqués, soit par une déclaration commune rendue publique.

Ostrum AM s'engage depuis plusieurs années dans des actions collectives. Le processus de mise en œuvre de ces engagements consiste en la sélection d'initiatives collaboratives qui correspondent à nos propres convictions. Celles-ci sont ensuite communiquées au membre du Comité exécutif et aux équipes de Gestion pour assurer la cohérence globale de nos engagements. Les actions sont suivies dans le temps par le département RSE.

Depuis 2019, Ostrum AM a choisi de contribuer aux actions qui visent les **10 principes de l'ONU**, à celles contribuant aux **Accord de Paris** et à la **déclaration de la place financière de juillet 2019** pour une économie moins carbonée.

Ne pouvant participer à toutes les initiatives répondant à ces grands principes, Ostrum AM cible en priorité les actions qui visent les Objectifs de Développement durable **3** (bonne santé et bien-être), **5** (égalité entre les sexes), **13** (lutte contre les changements climatiques), **14** (vie aquatique) et **15** (vie terrestre).

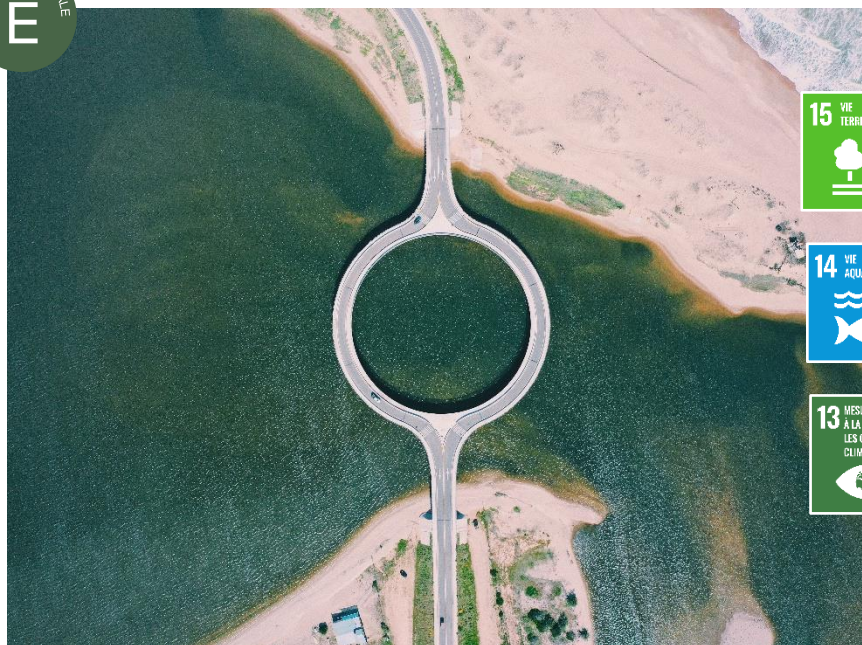


4.1. Les actions soutenues en 2023

En 2023, Ostrum AM a contribué aux 6 nouvelles initiatives suivantes :

1. Non-Disclosure Campaign 2023

Campagne de non-divulgation 2023



Date de soutien

22/03/2023

Zone géographique visée

Monde entier

Organisation chef de file

CDP

Secteurs

Climat, eau, forestier

Signataires

288 investisseurs

29 billions de dollars d'actifs

<https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/non-disclosure-campaign>

Contexte et résumé

- Le CDP (Carbon Disclosure Project)

Créé en 2000, le CDP est une organisation qui publie des données sur l'impact environnemental des plus grandes entreprises. L'organisation a créé une plateforme de reporting qui fournit aux investisseurs une source fiable de données environnementales autodéclarées par les entreprises, de manière cohérente et comparable.

- La campagne de non-divulgation : depuis 2017, le CDP a coordonné une campagne d'engagement mondiale conduite par les investisseurs, appelée campagne de non-divulgation (ou NDC).

Par cette campagne, le CDP demande chaque année à plus de 7 000 des plus grandes entreprises du monde de communiquer sur leur impact et leur gestion du changement climatique, des forêts et de la sécurité de l'eau, par un questionnaire.

Les investisseurs sont invités à diriger des engagements ou à cosigner des lettres en partenariat avec d'autres investisseurs pour demander la divulgation d'informations à des sociétés qui n'ont pas encore communiqué leurs informations.

Objectifs et actions

Actions du CDP

En 2022, le CDP a demandé à plus de 10 000 entreprises de répondre aux questionnaires. La campagne se concentre sur les entreprises qui n'ont pas communiqué d'informations en 2021, à savoir 3 800 entreprises.

Avancements 2023

- En 2023, un nombre record d'institutions financières (IF) et d'entreprises participantes ont été ciblées aux fins d'engagement. La campagne du CDP a été soutenue par 288 institutions financières.
- 1 590 entreprises ont été sélectionnées parmi une liste de sociétés non déclarantes pour un engagement ciblé concernant l'importance de la divulgation – ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2022.
- 1 134 ont été sollicitées directement par leurs actionnaires ou obligataires pour divulguer des informations sur le changement climatique, 414 sur les forêts et 463 sur la sécurité de l'eau.
- En 2023, les entreprises ciblées étaient 6,8 fois plus susceptibles de divulguer sur les forêts. Ce résultat démontre que les entreprises sont prêtes et capables de fournir des informations critiques sur les impacts forestiers, si elles constatent que ces données sont demandées par leurs investisseurs et prêteurs.

Ostrum AM a participé directement à cette campagne en engageant le dialogue avec une des entreprises ciblées.

2. 3 initiatives Say on Climate

- **Tribune Say on Climate**
24/03/2023
- **Lettre au ministre des Finances (Bruno Lemaire)**
21/04/2023
- **Lettre au Président de la République (Emmanuel Macron) Green Industry**
12/07/2023

Zone géographique visée
Monde entier/France

Secteurs
Finance

Organisation chef de file
FIR (Forum pour l'Investissement Responsable)

Secteur
Finance



Say on Climate

En tant qu'investisseurs, nous avons un rôle crucial à jouer dans l'orientation rapide de l'économie mondiale vers un modèle plus sobre en ressources naturelles, plus juste socialement, et moins dévastateur pour l'environnement.

La proposition "Say on Climate" est une résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale de l'entreprise. Elle peut être déposée par l'entreprise elle-même ou par ses actionnaires, afin de solliciter l'opinion des actionnaires sur la stratégie climatique et/ou sa mise en œuvre. Cette démarche vise à favoriser l'implication active des actionnaires dans les décisions relatives à la politique climatique de l'entreprise et permet ainsi d'assurer un dialogue permanent sur les questions environnementales

Objectif global

Les résolutions "Say on Climate" ont pour objectif d'inciter les entreprises à fournir une vision claire de leur stratégie climatique et de leurs ambitions en matière de durabilité, et d'évaluer leur alignement avec les objectifs fixés par les Accords de Paris.

Les 3 initiatives auxquelles Ostrum AM a participé pour soutenir une plus grande pratique de ces résolutions :

a) Tribune Say on Climate du FIR⁸:

https://www.frenchsif.org/isr_esg/tribune-du-fir-en-faveur-de-la-generalisation-de-say-on-climate-exigeants/

Contexte et résumé : Depuis 2021, le FIR prend position et publie ses attentes au sujet des résolutions « Say on Climate ». Dans ce contexte, il publie une tribune dont Ostrum AM est signataire, rappelant la nécessité d'un dialogue avec les actionnaires, les partenaires sociaux et l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise sur leur transition écologique et demandant aux entreprises des secteurs les plus polluants de systématiser la mise à l'ordre du jour de résolutions climatiques lors des Assemblées générales d'actionnaires.

Objectifs et actions : Encourager les entreprises à fournir un socle minimum d'informations dans leurs "Say on Climate" pour une vision claire de leur stratégie et objectifs en matière de climat. Ces informations devront inclure : des objectifs exhaustifs, un calendrier précis et des objectifs de réduction des émissions formulés à court (jusqu'à 2025), moyen (2030) et long-termes (2050 ou avant).

b) Lettre à Bruno Lemaire "Say on Climate" :

https://www.frenchsif.org/isr_esg/newsletter-du-fir-lettre-a-bruno-le-maire-sur-le-projet-de-loi-industrie-verte/

Contexte et résumé : Dans le cadre de la consultation publique sur le projet de loi industrie verte, 34 investisseurs et acteurs de la finance responsable, dont le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), ont signé une lettre adressée au ministre de l'Économie et des finances, afin d'intégrer dans la loi l'amélioration du dialogue actionnarial sur les enjeux climatiques en France.

Objectifs et actions : Les signataires appellent à lever les freins existants autour du dialogue actionnarial par une réforme du cadre réglementaire et législatif à partir des propositions et dispositions suivantes :

1. Généralisation des résolutions climat « Say on Climate » et définition d'un cahier des charges clair ;
2. Facilitation et clarification des conditions de dépôt des résolutions actionnariales à travers un cas d'application concret : les résolutions climats.

c) Lettre au président de la République française, Emmanuel Macron :

https://www.frenchsif.org/isr_esg/emmanuel-macron-repond-au-fir/

Contexte et résumé : Dans cette lettre adressée à Emmanuel Macron et au Ministre délégué chargé de l'Industrie, les investisseurs ont exprimé leur soutien à l'amendement N°483 déposé dans le cadre du projet de loi Industrie Verte. Ils expriment leur souhait de s'exprimer systématiquement sur les stratégies climat et de durabilité des entreprises cotées lors des assemblées générales (AG) et plaident en faveur de l'inscription de projets de résolutions par les entreprises cotées à leurs AG, ainsi que le rapport annuel sur la mise en œuvre de cette stratégie.

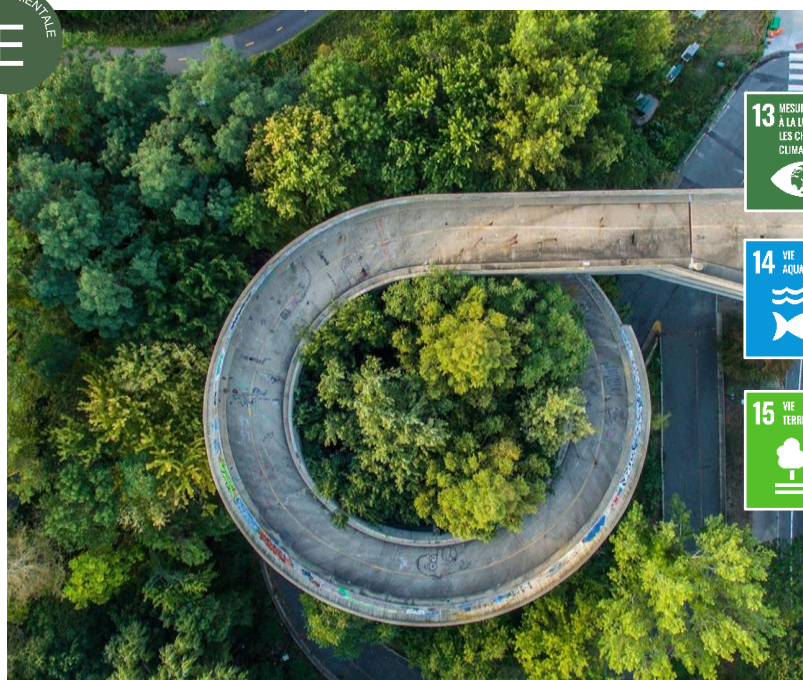
Objectifs et actions : Mise en place d'un amendement visant à généraliser les résolutions "Say on Climate" pour un vote obligatoire, mais non contraignant, sur les stratégies climat des entreprises cotées.

⁸ Forum pour l'Investissement

Résultats : Amendement rejeté. Alors qu'il avait été voté en juillet, contre l'avis du gouvernement, l'amendement n°483 au projet de loi Industrie verte a finalement été retiré le 9 octobre à la suite d'un accord trouvé entre les deux rapporteurs du projet de loi.

3. The CDP Science-Based Targets (SBTs) Campaign

Campagne du CDP sur les objectifs fondés sur la science (SBTs)



Ostrum soutient la campagne depuis
07/07/2023

Zone géographique visée
Monde entier

Organisations chefs de file
CDP

Secteurs
Climat, eau, forêts

<https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/cdp-science-based-targets-campaign>

Contexte et résumé

Les objectifs fondés sur la science (SBT) fournissent aux entreprises une feuille de route pour réduire leurs émissions au rythme et à l'échelle que la science juge nécessaires pour un monde à 1,5°C.

Objectifs et actions

La campagne d'engagement des SBT, initiée par le CDP, vise à permettre aux investisseurs d'accélérer des actions d'entreprise plus ambitieuses, en demandant spécifiquement aux entreprises de fixer un SBT.

Déjà adoptés par près de 2 900 entreprises dans le monde, les SBT préparent les entreprises à la transition vers une économie zéro carbone. Une adaptation précoce est susceptible de réduire l'incertitude réglementaire, d'améliorer la rentabilité et la compétitivité, et donc de renforcer la confiance des investisseurs.

L'adoption par les entreprises d'objectifs de réduction des émissions fondés sur la science peut décarboner les portefeuilles des investisseurs et atténuer les risques liés au climat auxquels ils peuvent être exposés.

Le succès de cette campagne dépend du nombre de nouvelles entreprises qui signeront la lettre d'engagement SBTi, pendant la durée de la campagne.

Principales réalisations de la campagne 2022-2023 :

- 318 institutions financières et entreprises multinationales, représentant 37 billions de dollars d'actifs et de pouvoir d'achat, ont soutenu la campagne, **soit une augmentation de près de 30 % par rapport à l'année précédente.**

- **1 060 entreprises à fort impact ont été ciblées** dans le cadre de la campagne SBT 2022-2023 du CDP ;
- **99 nouvelles entreprises ont rejoint la SBTi** (valeur de 3,57 billions de dollars) ;
- 74 % des soutiens de la campagne par des institutions financières ont leur siège social en Europe et au Royaume-Uni, montrant un engagement continu élevé des institutions financières sur ces marchés ;
- Le Japon a enregistré le plus grand nombre d'entreprises rejoignant la SBTi au cours de la campagne 2023-2024, représentant 28 % des émissions totales des entreprises à fort impact rejoignant la SBTi ;
- **Les secteurs des matériaux et de la production d'énergie sont les deux secteurs émetteurs les plus importants dans l'échantillon ciblé de la campagne, représentant 73 % des émissions ciblées.** Cependant, les actions et les objectifs fixés par ces secteurs restent en deçà de la moyenne ;
- Le secteur manufacturier a démontré un engagement accru, représentant 12 % des émissions totales des entreprises ayant rejoint la SBTi lors de la campagne 2022-2023, contre 7 % lors de la campagne précédente.

4. Support retailer tobacco disclosure

Exigence de transparence pour les revenus provenant de la vente de tabac

Ostrum soutient l'initiative depuis
Octobre 2023

Zone géographique visée
États-Unis

Organisation chef de file
Pella Funds Management

Secteur
Consommation discrétionnaire,
consommation courante, santé

<https://www.sec.gov/files/rules/petitions/2023/petn4-813.pdf>



S

3

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Contexte et résumé

Pella Funds Management est parti du constat suivant : l'immense majorité des sociétés américaines n'affichent pas leurs revenus issus de la vente de tabac. Or, cette absence de transparence pose un double problème, à la fois commercial (en termes de risque financier) et éthique, aux investisseurs.

Objectifs et actions

Pella Funds Management sollicite la Securities and Exchange Commission (SEC), afin qu'elle instaure des règles exigeant des entreprises publiques du secteur de la vente au détail, qui vendent des produits contenant du tabac, de divulguer leur chiffre d'affaires provenant de la vente de ces produits.

Si la SEC ne retenait pas cette première demande, Pella Funds Management demande au minimum davantage de transparence de la part des entreprises.

Elle souhaiterait rendre obligatoire la transparence et exige des entreprises qu'elles communiquent, lorsque plus de 10 % de leur revenu provient de la vente de produits qui contiennent du tabac.

5. Climate transition plan resolution letter

Ostrum soutient l'initiative depuis

Octobre 2023

Zone géographique visée

Royaume-Uni

Organisations chef de file

CCLA Investment Management
LAPFF (Local Authority Pension Fund Forum)

Secteur

Environnement

Signataires

12 membres

<https://www.ccla.co.uk/insights/say-climate>



Contexte et résumé

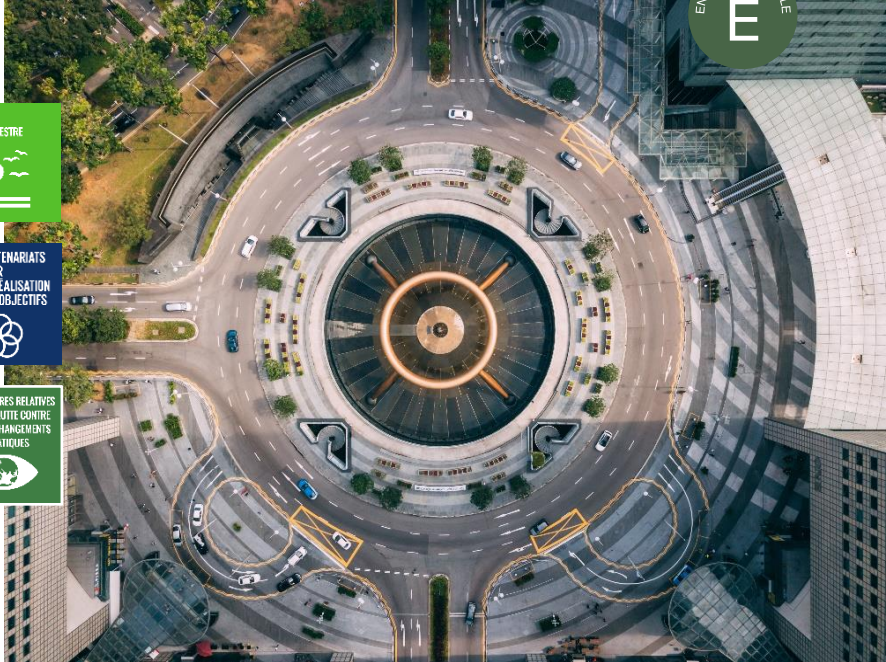
Il s'agit d'une déclaration d'investisseurs, initiée par CCLA Investment Management et LAPFF (Local Authority Pension Fund Forum), qui vise à encourager les entreprises à fournir aux actionnaires des détails de leur stratégie climatique à travers une résolution. Cette initiative invite les investisseurs à signer une lettre à destination de 35 entreprises britanniques à forte émission de carbone, afin de les interroger sur leurs approches pour fournir aux actionnaires la possibilité de soutenir leur stratégie climatique au moyen d'une résolution d'assemblée générale spécifique.

Objectifs et actions

- Encourager les entreprises à soumettre une résolution sur leur plan de transition climatique pour approbation lors de l'AG de 2024 ;
- Instaurer des votes plus réguliers sur les propositions de plans de transition vers un objectif zéro émission ;
- Offrir aux actionnaires la possibilité de voter sur leur stratégie climatique, en particulier pour les entreprises à fort impact et confrontées à des risques climatiques accrus ;
- En l'absence de vote sur le plan de transition, encourager les investisseurs à refléter leurs ambitions sur d'autres points d'ordre du jour, tels que l'élection des membres du conseil d'administration.

6. Spring

A PRI stewardship initiative on nature



Ostrum soutient l'initiative depuis
décembre 2023

Zone géographique visée
Monde entier

Organisation chef de file
PRI

Secteurs
Biodiversité, nature

Signataires
144 membres

<https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/spring/about-spring>

15 VIE TERRESTRE

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

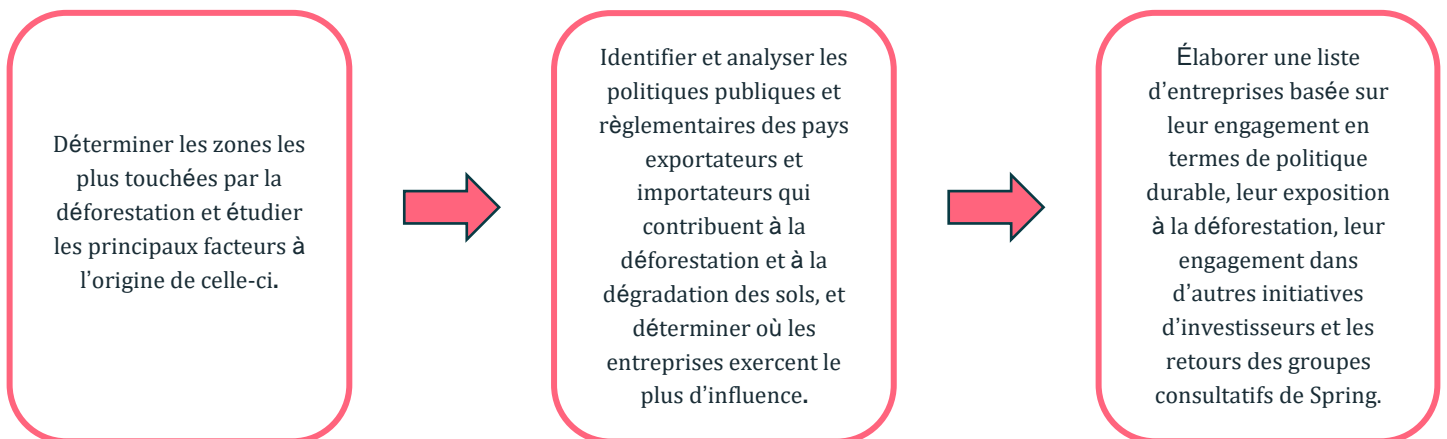
ENVIRONNEMENTALE
E

Contexte et résumé

Spring est une initiative des PRI qui souhaite mettre l'accent, dans sa première phase, sur la déforestation et la dégradation des sols en tant que facteurs clés de la perte de biodiversité, en visant les entreprises ayant un fort impact sur la biodiversité. À mesure que l'initiative se développera, les PRI prendront en compte les autres facteurs responsables de l'appauvrissement de la biodiversité.

Détail de la méthodologie

Une méthodologie rigoureuse a été mise en place pour sélectionner les entreprises avec lesquelles engager le dialogue. Ce processus de sélection se déroule en trois phases distinctes, chacune étant conçue pour identifier les entreprises ayant le plus fort impact potentiel sur les politiques liées à la déforestation et à la dégradation des sols, et qui pourraient contribuer à la mise en place de politiques publiques fermes et efficaces.



Une liste finale de 40 entreprises a été établie pour être impliquées dans la première phase de l'initiative de Spring. Cette liste sera élargie pour engager le dialogue avec un plus grand nombre d'entreprises dans le courant de l'année 2024.

Objectifs et actions

L'initiative Spring souhaite voir les entreprises agir à trois niveaux :

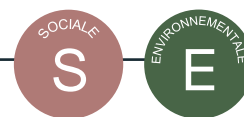
- Les entreprises doivent établir des objectifs ambitieux pour lutter contre la déforestation et la destruction de la biodiversité et évaluer les impacts de la dégradation des sols ;
- Les entreprises doivent cartographier, mesurer et surveiller les risques présents au sein de la chaîne d'approvisionnement et établir des processus d'escalade en cas de non-respect des exigences ;
- Les entreprises doivent s'engager publiquement à aligner leurs activités d'engagement politique sur le Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming et les Accord de Paris.

L'initiative vise ainsi à mobiliser la communauté des investisseurs pour contribuer à l'objectif mondial de stopper et de renverser la tendance de perte de biodiversité d'ici 2030. En s'attaquant à ce problème, l'initiative cherche également à soutenir d'autres objectifs de développement durable, tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la promotion des droits de l'homme.

4.2. Les autres initiatives qui perdurent en 2023

Investor for a just Transition

Coalition Transition Juste



Ostrum soutient l'initiative depuis

11/10/2021

Zone géographique visée

Monde entier

Organisation chef de file

Finance For Tomorrow

Secteurs

Climat

Eau

Forestier

Signataires

Amundi, Aviva France, Axa &

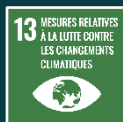
Axa IM, Caisse des Dépôts,

CNP Assurances, CPR AM, Eiffel, ERAFP,

La Banque Postale AM, Oddo BHF AM,

Rotschild & Co AM Europe, SCOR IP

<https://www.ostrum.com/fr/news-insights/news/ostrum-confirme-son-engagement-dans-la-transition-juste>



Contexte et résumé

Le concept de Transition Juste s'impose pour minimiser les retombées sociales négatives de la transition environnementale et en optimiser les retombées positives. Dès 2019, Finance for Tomorrow a réuni des experts du monde entier pour échanger sur la Transition Juste.

En 2020, un groupe de travail s'est constitué pour favoriser l'émergence d'un consensus sur la définition de la Transition Juste et soutenir l'élaboration d'outils permettant d'appréhender et intégrer ses différentes dimensions. Une feuille de route opérationnelle a été ensuite publiée pour faire de la Transition Juste la priorité de la Place financière de Paris, ainsi que travailler sur une méthodologie et des indicateurs permettant d'intégrer la Transition Juste dans les stratégies de financement et d'investissement.

Objectifs et actions

Cette coalition a un triple objectif :

1. Encourager les entreprises à intégrer la Transition Juste à leur stratégie environnementale, en dialoguant de manière régulière avec elles ;
2. Promouvoir les meilleures pratiques dans les secteurs d'activité les plus impactés par la transition environnementale ;
3. Faciliter la collaboration entre investisseurs et entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, la coalition met en œuvre plusieurs actions :

1. Mener une politique d'engagement sectorielle et/ou thématique auprès des entreprises autour de la Transition Juste ;
2. Créer un partenariat universitaire pour soutenir la publication de travaux de recherche et d'indicateurs clés sur la Transition Juste ;
3. Piloter un « Hub Transition Juste » pour centraliser les données relatives aux entreprises et permettre aux investisseurs de suivre leurs progrès d'engagement.

Résultats obtenus en 2023

La Coalition « Investors for a Just Transition », lancée par Finance for Tomorrow devenu en 2023 l'Institut de la Finance Durable, a poursuivi son dialogue avec des entreprises de quatre secteurs fortement émissifs et amenés à transitionner de manière importante : Énergie, Transport, Agriculture et Alimentation, ainsi que Bâtiment, Construction et Matériaux.

L'objectif de ces échanges a été de dresser un premier constat sur l'appréhension du concept de Transition juste.

Si la majorité des sociétés avec qui nous avons dialogué en sont au début de la formalisation de ce concept et de son pilotage, il suscite un intérêt certain et se décline sur l'ensemble la chaîne de valeur. Le secteur de l'énergie semble le plus avancé dans ce domaine.

L'année 2023 a également été marquée par des échanges de la coalition avec d'autres parties prenantes, telles qu'une organisation syndicale ou différents instituts et chercheurs engagés sur cette thématique.

The 30 % Club Investor Group for the promotion of a better gender diversity within the SBF 120's executive management teams

Le 30% Club Investor Group pour promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120



Résumé et objectifs

Le 30 % Club Investor Group (« Le Groupe ») a été créé en 2020 pour promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120.

En combinant l'engagement et les capacités de vote de ses sociétés membres, le Groupe vise à augmenter la représentation des femmes dans les équipes de direction du SBF 120 pour atteindre au moins 30 % d'ici 2025. Il n'a pas l'intention de fixer des quotas obligatoires, mais soutient une approche volontaire visant à mettre en œuvre un changement significatif et durable.

À travers un communiqué de presse publié le 11 septembre 2020, Le Groupe a appelé les grandes capitalisations françaises à mettre en place un plan d'action pour compter au moins 30 % de femmes dans les équipes de direction d'ici 2025.

Amundi, AXA IM, La Banque Postale AM, Sycomore AM, Mirova, Ostrum AM s'engagent auprès des entreprises (PDG, DRH, conseils d'administration, comités de nomination) sur la question de la diversité dans les équipes de direction et encourageront une meilleure représentation des femmes, y compris dans les postes opérationnels.

Au-delà du leadership, le Groupe veille à :

- comprendre comment le critère de la diversité des genres est pris en compte dans le processus de recrutement et de promotion, pour assurer la création d'un vivier de talents suffisamment diversifié dans l'ensemble de l'entreprise ;
- s'assurer que les entreprises ont fixé des objectifs clairs en termes de diversité des genres et qu'un plan d'action a été mis en place pour les atteindre ;
- utiliser son droit de vote lors des AG annuelles pour encourager les entreprises à prendre des mesures concrètes, lorsque les mesures prises en faveur de la diversité des genres sont jugées insuffisantes et que l'engagement avec l'entreprise n'aurait pas abouti à un résultat satisfaisant.

Les sociétés de gestion d'actifs investissant dans les entreprises du SBF 120, ainsi que les investisseurs institutionnels, sont vivement invités à rejoindre le Groupe dans les prochains mois.

En 2022, **103** des **120** sociétés du SBF ont publié des informations sur la diversité des genres, en ce qui concerne la composition de leurs organes directeurs.

De plus, **97** de ces entreprises ont déjà publié des engagements et des objectifs visant à accroître la diversité des genres au sein de leurs organes directeurs.

Avancées 2023

La campagne d'engagement s'est poursuivie en 2023 et **25 réunions d'engagement en personne** ont été menées, contre 18 en 2022.

En 2023, **51 % des entreprises du SBF 120** comptaient au moins **30 % de femmes** au sein de leurs comités exécutifs, et 23 % comptaient 40 % ou plus de femmes.

Par ailleurs, la proportion de femmes dans les organes directeurs était en moyenne de **29,8 %** en 2023, soit **une augmentation de 2,4 %** par rapport à 2022.

La majorité des entreprises du SBF120 ont des **objectifs en matière de diversité des genres**, avec quatre nouvelles entreprises s'engageant à soutenir les femmes leaders en 2023.

Organisation chef de file

Le 30% Club Investor Group

Ostrum AM soutient l'initiative depuis 2020

Secteur
Diversité



<https://30percentclub.org/france-investor-group/>

Tobacco Free Finance Pledge

Engagement financier « Sans Tabac »



Organisation chef de file

Tobacco Free Portfolios

Ostrum AM soutient l'initiative depuis

2019

Secteur

Tabac



<https://tobaccofreeportfolios.org/the-pledge/>

Résumé et objectifs

Le Tobacco-Free Finance Pledge (TFFP) est une initiative ayant pour objectif principal de réduire le nombre de décès dus à des maladies liées au tabac, soit sept millions de personnes par an. Le TFFP souhaite mettre en place plusieurs actions :

- souligner le leadership des institutions financières qui ont mis en œuvre des politiques financières sans tabac et encourager les autres à suivre la même voie ;
- encourager le secteur financier à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre des priorités mondiales définies dans les ODD et la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ;
- sensibiliser les institutions financières au rôle majeur que la finance doit jouer dans la lutte efficace contre le tabagisme et en faveur d'un monde sans tabac ;
- débanaliser les associations financières et commerciales avec les compagnies de tabac ;
- encourager les institutions financières à réfléchir et reconsidérer leurs relations commerciales avec l'industrie du tabac, compte tenu de l'épidémie mondiale de tabagisme ;
- soutenir la transition vers des politiques financières sans tabac ;
- prioriser la question du tabac dans le programme de l'entreprise, en tant que produit et industrie spécifique.

En 2023 :

- À l'occasion des cinq ans du Tobacco Free Portfolios, un événement a été organisé à l'ONU sur le thème « Il n'y a pas de place pour le tabac dans un monde carboneutre ».
- Le nombre total de signataires s'élève désormais à plus de 200, dont quatre nouvelles banques, représentant près de 17,5 billions de dollars d'encours engagés dans le financement sans tabac.

Investor Expectations Statement on Climate Change for Airlines and Aerospace Companies

Attentes des investisseurs en matière de changement climatique pour les compagnies aériennes et aérospatiales

Résumé et objectifs

Les investisseurs de long terme ont reconnu la menace que représente le changement climatique pour leurs investissements et ont considéré que la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris – maintenir la hausse de la moyenne mondiale des opérations à « bien en deçà de 2°C des niveaux préindustriels » – était impérative. L'aviation étant un mode de transport qui consomme beaucoup de carbone, cette déclaration a été signée afin de :

- exercer des pressions conformément à l'Accord de Paris et soutenir une politique climatique ambitieuse ;
- établir des procédures de gouvernance solides en matière de lobbying climatique ;
- agir lorsqu'il est établi que les activités de lobbying de l'entreprise ou de l'une de ses associations professionnelles ne sont pas alignées sur des politiques climatiques ambitieuses ;
- faire preuve de transparence à l'égard des activités de lobbying de l'entreprise au moyen de publications appropriées.

A ce jour, **131** investisseurs institutionnels avec **6,3** milliards d'actifs collectifs sous gestion ont signé la déclaration.



Organisation chef de file

Share Action

Ostrum AM soutient l'initiative depuis

2017



Secteurs

Tous les secteurs

<https://collaborate.unpri.org/group/2131/stream>

Investor Decarbonisation Initiative

Initiative de décarbonation des investisseurs



Organisation chef de file

Share Action

Ostrum AM soutient l'initiative depuis

2017

Secteurs

Tous les secteurs



<https://shareaction.org/investor-initiatives/investor-decarbonisation-initiative>

Résumé et objectifs

Investor Decarbonisation Initiative (IDI) vise à amplifier l'action des investisseurs en s'appuyant, notamment, sur la ratification des Accords de Paris et les recommandations de la TCFD (Groupe de travail sur les informations financières liées au climat). L'initiative vise ainsi à obtenir des engagements des entreprises pour :

- fixer des objectifs scientifiques conformes aux objectifs de l'Accord de Paris ;
- fixer des objectifs énergétiques complémentaires à l'appui de l'élaboration et de la réalisation d'objectifs scientifiques ;
- établir un programme de mobilisation clair et unifié pour favoriser des engagements significatifs de la part des entreprises en matière de décarbonisation ;
- concevoir un mécanisme permettant aux investisseurs de contribuer aux Objectifs de développement durable 7 (énergie abordable et propre) et 13 (action climatique).

Avancements 2023

L'Investor Decarbonisation Initiative a pris une nouvelle forme.

Elle se concentre désormais sur des secteurs spécifiques et a une volonté de maintenir une approche plus souple pour les investisseurs intéressés par les questions de décarbonation.

Parmi ces secteurs, des travaux sont en cours sur la décarbonation du secteur chimique européen et de nouveaux projets concernant le secteur du bâtiment sont également en cours de réflexion.

Letter to meatpackers & processors on traceability of indirect suppliers in their Brazilian supply chains

Lettre aux conditionneurs et transformateurs de viande sur la traçabilité des fournisseurs indirects dans leurs chaînes d'approvisionnement au Brésil



Organisation chef de file

IISF, PRI, CERES

Ostrum AM soutient l'initiative depuis
29/06/2020

Secteur

Environnement



<https://www.unpri.org/collaborative-engagements/investor-initiative-for-sustainable-forests-engagement-results/9595.article>

Résumé et objectifs

Les transformateurs de viande JBS, Marfrig et Minerva jouent un rôle clé dans la lutte contre la déforestation au sein de l'industrie bovine brésilienne, car ils contrôlent environ 70 % de la capacité d'abattage de bovins en Amazonie et une part similaire du marché d'exportation des produits bovins. Ces entreprises ont été mobilisées par les investisseurs dans le cadre de l'IISF pendant des années, y compris lors d'une vidéoconférence tenue en février 2020, où elles ont partagé leur approche en matière de traçabilité des fournisseurs indirects et de lutte contre la déforestation dans l'industrie. Suite à cette vidéoconférence, PRI et Ceres, ainsi que les investisseurs principaux et soutenant cet engagement, ont décidé qu'une lettre privée aux trois entreprises était la prochaine étape la plus appropriée. Cet engagement vise à lutter contre la déforestation de la forêt amazonienne. Il se présente sous la forme d'une lettre adressée directement à Marfrig, Minerva et JBS. Il vise, en particulier, à accroître notablement la vigilance et l'exigence des entreprises brésiliennes de transformation de la viande à l'égard de leurs fournisseurs, de leur chaîne d'approvisionnement (y compris le bétail) et de leur rôle dans la déforestation (illégal et légal).

Résultats obtenus

Selon le rapport publié en 2022, des améliorations très modestes sont constatées.

Investor statement on job standards and community impacts

(Déclaration d'investisseurs sur les normes d'emploi et les impacts communautaires)



Organisation chef de file

ICCR

Ostrum AM soutient l'initiative depuis

26/01/2022

Secteurs

Finance



<https://www.iccr.org/global-investors-representing-over-us38t-issue-statement-principles-job-standards-and-community>

Résumé et objectifs

L'idée de cette déclaration est venue de l'un des partenaires de Transition juste de l'ICCR, Gas Leaks Allies, qui a vu le besoin de démontrer le soutien des investisseurs aux valeurs et principes de la Transition juste auprès des décideurs politiques et des entreprises.

Un tel outil a été jugé utile pour les réunions avec les acteurs étatiques et les entreprises, afin de transmettre le soutien des investisseurs aux principes de la Transition juste, alors qu'ils planifient leurs plans de transition climatique. Jusqu'à présent, une grande partie de cette planification n'a pas tenu compte des impacts sur les travailleurs et les communautés. Simultanément, a été soulevé le besoin d'un ensemble plus granulaire d'attentes sur les principes d'une Transition juste pour aider à éduquer les investisseurs.

Cette déclaration est destinée à être largement utilisée avec une variété de parties prenantes et dans tous les secteurs.

Avancements 2023

En 2023, les signataires ont utilisé cette déclaration dans leurs échanges individuels avec les entreprises, principalement les services publics d'énergie, pour illustrer clairement ce que les investisseurs recherchent lorsqu'il est question de Transition juste.

Cette déclaration a également été le support principal d'une table ronde multipartite organisée par l'ICCR en janvier 2023. Des représentants d'entreprises de services publics et de divers groupes de parties prenantes ont partagé leurs expériences et perspectives sur la transition énergétique, mettant en évidence les défis et les opportunités pour mettre en œuvre des méthodes de dialogue avec les parties prenantes.

L'ICCR envisage d'ouvrir cette déclaration à de nouveaux signataires pour 2024.

Investor initiative for responsible care

(Initiative des investisseurs pour des soins responsables)



Organisation chef de file

UNI Global Union

Ostrum AM soutient l'initiative depuis

22/09/2022

Secteurs

Santé / Maison de retraite

<https://uniglobalunion.org/investor-initiative-for-responsible-care/>



Résumé et objectifs

Les effets de la pandémie ont mis en lumière et exacerbé de nombreux problèmes connus de longue date dans le secteur des maisons de retraite.

Ces problèmes ont des causes multiples, notamment la vulnérabilité inhérente aux soins aux personnes âgées, le manque de préparation au niveau mondial face à une pandémie, les mauvaises conditions de travail et, dans certains cas, l'incapacité des gouvernements à soutenir et/ou réglementer de façon adéquate ce secteur.

Avancement 2023

Dans le cadre de cette coalition, Ostrum a initié des pourparlers avec diverses entreprises du secteur de la santé.

Des échanges ont été menés avec certains d'entre eux concernant l'évolution de leur stratégie, tandis que des discussions ont été entamées avec trois grands groupes opérant dans le domaine pharmaceutique et les maisons de retraite, portant sur les différents termes abordés par la coalition.

5. Missions d'Élaboration et de promotion des normes ESG

5.1. Nos pratiques d'investissement responsable

Ostrum AM a également la volonté de perfectionner et d'appliquer sa politique d'investissement responsable en contribuant à la mise au point de normes ESG et en assurant leur promotion. La société joue un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable.

En **2023**, Ostrum Asset Management était signataire de :



Ostrum AM est, depuis 2008, signataire des six principes des Nations Unies pour l'investissement responsable visant à promouvoir des pratiques d'investissement responsable à l'échelle internationale. Les organisations signataires doivent remplir un questionnaire annuel sur ses pratiques d'investisseur responsable et publier un rapport de suivi. Ostrum AM participe également à des engagements collaboratifs dans le cadre des PRI.

<https://www.unpri.org/>



Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif, anciennement appelée « Carbon Disclosure Project » (jusqu'à fin 2012). Elle détient une base de données mondiale des plus importantes sur la performance environnementale des villes et des entreprises. Le CDP encourage les investisseurs, les entreprises et les villes à prendre des mesures, afin de construire une économie réellement durable, en mesurant et comprenant leur impact sur l'environnement.

Ostrum AM est signataire direct depuis 2018 et répond à l'enquête CDP depuis 2010 par le biais de sa société mère, Natixis.

<https://www.cdp.net/fr>



Le Forum pour l'Investissement Responsable a été créé en 2001 à l'initiative de gestionnaires de fonds, de spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, de consultants, de syndicalistes, d'universitaires et de citoyens. Depuis, ils ont été rejoints par des investisseurs. Le FIR vise à promouvoir l'Investissement Socialement Responsable et ses bonnes pratiques.

Ostrum AM participe au FIR en direct depuis 2019.

<https://www.frenchsif.org/isr-esg/>



L'IIGCC compte plus de 230 membres, principalement des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs, répartis dans 15 pays, avec plus de 30 billions d'euros d'actifs sous gestion.

Ostrum AM est membre actif de l'Institutional Investors Group on Climate Change, qui est l'organe européen pour la collaboration des investisseurs en matière de changement climatique et la voix des investisseurs qui prennent des mesures pour un avenir prospère et sobre en carbone.

Ostrum AM a adhéré afin de contribuer à différents programmes : Programme politique, Corporate Programme, Programme Investors Practices, Programme immobilier, Initiatives et collaboration. L'IIGCC joue un rôle clé dans l'exécution des initiatives des investisseurs mondiaux et collabore étroitement avec d'autres réseaux d'investisseurs.

<https://www.iigcc.org/>



UN Global Compact est une initiative volontaire fondée sur les engagements du DGE de mettre en œuvre des principes universels de durabilité et de prendre des mesures pour appuyer les objectifs des Nations Unies. Cette initiative est la plus importante du genre, avec environ 24 000 membres répartis dans 167 pays différents. Ostrum AM adhère à cette initiative par le biais de Natixis, qui en est signataire.

<https://www.unglobalcompact.org/>



L'initiative Climate Action 100+ se donne pour mission d'inciter et de peser sur les 100 grands émetteurs de gaz à effet de serre de l'économie mondiale. Cela, pour que ces derniers mettent en pratique leurs opportunités de transition vers une énergie propre et respectent ainsi l'Accord de Paris acté. Lancée en décembre 2017 au cours du One Planet Summit, elle est considérée comme l'une des douze initiatives les plus pertinentes pour répondre aux questions du changement climatique. À ce jour, 700 global investors, dont Ostrum AM, ont rejoint l'initiative.

<https://www.climateaction100.org/>



La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) est un groupe de travail dont l'objectif est de proposer des recommandations sur la manière de publier les risques et opportunités liés au changement climatique.

Depuis 2020, Ostrum AM publie son rapport TCFD permettant ainsi de rendre compte de l'intégration des risques climatiques dans sa stratégie globale.

<https://www.fsb-tcfid.org/>



L'EFAMA est le porte-parole de l'industrie européenne de la gestion d'investissement, représentant 27 associations membres, 58 sociétés membres et 27 membres associés.

Ostrum AM est membre du comité permanent de la gérance, de l'intégrité du marché et de l'investissement ESG. Ostrum AM participe à des groupes de travail sur les thèmes de l'investissement responsable et de la gouvernance d'entreprise.

<https://www.efama.org/about/SitePages/Home.aspx>



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. L'AFG soutient également les thèmes ESG à travers les travaux d'un comité spécial, dont Ostrum AM est membre.

<https://www.afg.asso.fr/>



L'International Capital Market Association (« ICMA ») est une association qui compte plus de 620 membres répartis à travers 68 juridictions. La mission de l'ICMA est de promouvoir la résilience et le bon fonctionnement des marchés internationaux de la dette.

Les sujets prioritaires de l'ICMA portent sur les questions de réglementation, de marché et autres questions pertinentes relatives aux pratiques du marché impactant le fonctionnement des marchés de la dette au niveau international.

<https://www.icmagroup.org/>



Les Green Bond Principles (GBP) et les Social Bond Principles (SBP) sont une initiative de l'International Capital Market Association (ICMA) dont l'objectif est d'établir des recommandations de transparence et de communication, et de promouvoir l'intégrité dans le développement du marché des obligations vertes et sociales.

<https://www.icmagroup.org/>



Créée en 2015 par la Fondation Jeremy Collier, l'Initiative FAIRR est un réseau d'investisseurs collaboratif qui sensibilise aux risques et opportunités ESG dans le secteur alimentaire.

Elle comprend aujourd'hui plus de 370 investisseurs et quelques 70 milliards de dollars d'actifs. FAIRR fournit des recherches et des données ESG couvrant le secteur alimentaire et se concentre sur l'industrie de l'agriculture animale intensive pour encourager le développement d'un système alimentaire durable.

<https://www.fairr.org/>

5.2. Participation à des groupes de travail

En 2023 Ostrum a principalement participé à des groupes de travail initiés par trois instances : l'Association française de la Gestion (AFG), l'IFD (Institut de la finance durable) et le FIR (Forum pour l'investissement responsable).

Groupes de travail AFG

Groupe de travail : Énergies fossiles

Ce groupe de travail poursuit des travaux sur les énergies fossiles et, notamment, dans le cadre de la refonte du Label ISR.

GT Transition

L'objectif de ce groupe de travail consiste à établir un guide d'analyse des plans de transition des entreprises et leur conformité aux accords de Paris, tout en intégrant les enjeux sociaux dans la transition du business model de l'entreprise.

Groupe de travail : SFDR

Après avoir travaillé sur les notions principales du Règlement SFDR (promotion des caractéristiques environnementales ou sociales, DNSH...), le groupe de travail a notamment répondu à la consultation de la Commission européenne sur la refonte de ce Règlement.

Groupe de travail : Investissement durable

Ce groupe de travail s'est beaucoup attaché à la définition de l'Investissement durable : des questionnaires, des benchmarks ont été réalisés. Un guide a été publié, afin de guider les sociétés de gestion dans l'établissement de leur définition.

Groupe de travail : Label ISR

Dans le cadre de la refonte du Label ISR, plusieurs sous-groupes ont été créés afin d'alimenter le comité du Label dans ses réflexions. Nous avons notamment participé au sous-groupe sur la refonte des parties relatives à l'engagement et au vote et aux controverses.

Groupe de travail : CSRD – biodiversité

Suite à la publication par l'EFRAG des projets de normes détaillées de reporting, l'AFG a constitué plusieurs groupes sur chaque thème abordé, afin de fournir des commentaires à l'EFRAG. Nous avons tout particulièrement travaillé sur les questions relatives à la biodiversité.

Institut de la Finance Durable

Dans le cadre des travaux de l'Institut de la Finance Durable, nous avons participé au groupe de travail concernant les trajectoires relatives aux énergies fossiles (chantier climat 5 de l'IFD). Au-delà des engagements déjà pris sur le charbon et sur le pétrole et le gaz non conventionnels, ce groupe s'attache à la question du financement du pétrole et du gaz en général.

L'objectif du chantier 5 de l'Institut de la finance durable est de préparer deux livrables principaux :

- Une trajectoire Net-Zero partagée (entreprises non-financières et institutions financières) de réduction des énergies fossiles à horizon 2025, 2030 et 2050 (avec une première version d'ici fin octobre 2023) ;
- Un chiffrage des besoins d'investissement encore nécessaires dans les énergies fossiles, ainsi que dans les énergies renouvelables, pour assurer la réponse à la demande énergétique et permettre une transition juste.

Forum pour l'Investissement Responsable

Commission Dialogue & Engagement

La commission réunit plusieurs fois par an tous les membres qui souhaitent s'impliquer dans les actions d'engagement liées aux émetteurs et menées par la plateforme : briefs investisseurs, campagne de questions écrites, campagnes thématiques etc.

La commission alimente la plateforme d'engagement qui rassemble les activités d'engagement collaboratif menées et soutenues par le FIR, visant à influencer positivement le comportement des entreprises sur leurs enjeux ESG. Les activités de la plateforme s'articulent autour de 3 grands axes : une campagne annuelle de questions écrites ESG aux assemblées générales de grandes entreprises cotées, des engagements thématiques et des briefs investisseurs autour de controverses ESG.

Groupe de travail : Social

Ce groupe de travail a pour vocation d'éclaircir le champ sémantique, de définir des termes comme diversité, partage de la valeur ajoutée, de réfléchir à ce que l'on entend par impacts en termes de cohésion sociale, de contribution à la réduction des inégalités, de contribution au bien-être... Ce sera l'occasion de faire un état des lieux des pratiques d'engagement et de réfléchir à des KPI's (Indicateurs Clés de Performance) d'impact social au-delà des questions RH. Les travaux s'inscriront dans le contexte des travaux menés au niveau européen (Efrag, CSRD, etc.).

L'ICMA

Nous sommes membres de l'Advisory Council des Principes de l'International Capital Market Association (ICMA). Nous participons à plusieurs groupes de travail de cette instance couvrant les sujets suivants : Social Bonds, Climate Transition Finance et Sustainability-Linked Bonds. Nous participons également aux sous-groupes de travail Green CPs, Green securitization, Covered bonds, Green repo, au sein de la « Task force on sustainable financial products » de l'ICMA.

Ostrum AM participe également à des événements divers sur des sujets liés à la finance responsable en général ou à des thématiques plus précises, comme la taxonomie et la biodiversité.

MENTIONS LÉGALES

Ostrum Asset Management

Société anonyme au capital de 50 938 997 euros

Société de Gestion de Portefeuille - Agrément n°GP-18000014

RCS Paris 525 192 753

43 avenue Pierre Mendès-France 75648 Paris Cedex 13

Ce document est destiné à tout porteur y compris non professionnel, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé (s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle ;

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.



www.ostrum.com